

Monsieur Yves Albarello
Député-Maire de Seine-et-Marne
Hôtel de ville
77410 Claye-Souilly

Suresnes, le 14 Février 2017

Objet : Information sur l'avancement du chantier de démolition des bâtiments du Fort de Vaujours

Monsieur le Député-Maire,

Après un an d'interruption, les opérations de démolition au fort de Vaujours reprennent.

Nous avons mis à profit cette interruption pour changer l'organisation du chantier. Désormais, un maître d'œuvre (société Artélia) encadre et pilote directement les entreprises (désamiantage, démolition, pyrotechnie, radiologie...). En complément, plusieurs experts, indépendants et rapportant directement au maître d'ouvrage Placoplatre, ont été mis en place pour permettre un contrôle rigoureux et strict de la bonne application des modes opératoires et des protocoles validés. Vous trouverez en pièce jointe (annexe 1) une description de cette organisation de chantier.

Quelle est la situation à ce jour ?

Nous partageons lors de chacune des Commissions de Suivi de Site (CSS), l'avancement du chantier et les résultats des investigations menées.

Radiologie : 32 points radiologiques dits « singuliers » (c'est-à-dire présentant une activité radiologique supérieure au bruit de fond) ont été identifiés. Ils sont tous situés à l'intérieur du fort central, confirmant ainsi l'analyse historique préalable. L'activité de ces points est néanmoins faible et, par conséquent, l'évaluation environnementale et l'évaluation des risques demeurent valides.

Sols : un diagnostic des sols a été mené sur l'ensemble du site (97 sondages réalisés, 173 échantillons prélevés, une centaine de produits recherchés). A la demande de la CSS, cinq éléments chimiques (bismuth, hafnium, zirconium, magnésium, tungstène) ont été ajoutés aux nouvelles analyses. Trois secteurs principaux ressortent de ce diagnostic et devront faire l'objet d'un traitement spécifique : un secteur où de la terre et du fibrociment ont été mélangés, une zone de brûlage de produits chimiques et un secteur avec des hydrocarbures. Le plan de gestion des sols en cours d'élaboration permettra de définir les modalités de traitement pour chacune de ces zones.

Pyrotechnie : A ce jour, 120 munitions ont été trouvées et éliminées.

Eaux : L'analyse des eaux superficielles et des nappes phréatiques n'a rien mis en évidence. A la demande de la Préfecture, nous ajoutons trois piézomètres supplémentaires dans la nappe de Brie, qui permettront de suivre les fluctuations du niveau de la nappe et sa composition chimique.

Air : Lors de la dernière CSS (25/11/2016), une question a été posée relative aux seuils de détection des balises environnementales : ces seuils ont été définis par les experts et approuvés par l'ASN qui a rappelé à plusieurs reprises l'absence de risques pour les riverains. Les seuils d'acceptabilité des mesures réalisées au plus près des travailleurs, considérant qu'ils présentaient le plus d'enjeux, ont été contrôlés lors des inspections de l'ASN. Par ailleurs, le protocole radiologique global, les lettres de suite des inspections réalisées sur le site, ainsi que les différents avis rendus sont accessibles aux membres de la CSS.

Que va-t-il se passer dans les prochains mois ?

Dans les prochains mois, les activités suivantes vont se dérouler : désamiantage et démolition des bâtiments, poursuite dans le fort central des mesures radiologiques pour finaliser la cartographie complète des terres de catégorie D, traitement des canalisations enterrées. Un planning prévisionnel des prochains mois est présenté en annexe 2.

Pour le traitement des canalisations, un mode opératoire a été élaboré. Le principal risque est un risque pyrotechnique, lié à d'éventuels résidus d'explosifs à neutraliser avant le démontage. Des analyses systématiques (radiologique, présence de métaux lourds et de substances pyrochimiques) sont en cours dans les regards afin d'adapter les conditions de démontage de ces canalisations.

Nous envisageons l'organisation de journées portes ouvertes d'ici l'été prochain. Cela sera une opportunité, pour ceux qui le souhaitent, d'assister lors de la visite à des présentations des modes opératoires de contrôles et de de traitement des différentes problématiques.

En espérant que ces informations permettront de répondre à vos attentes, je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, en l'expression de ma considération la meilleure.

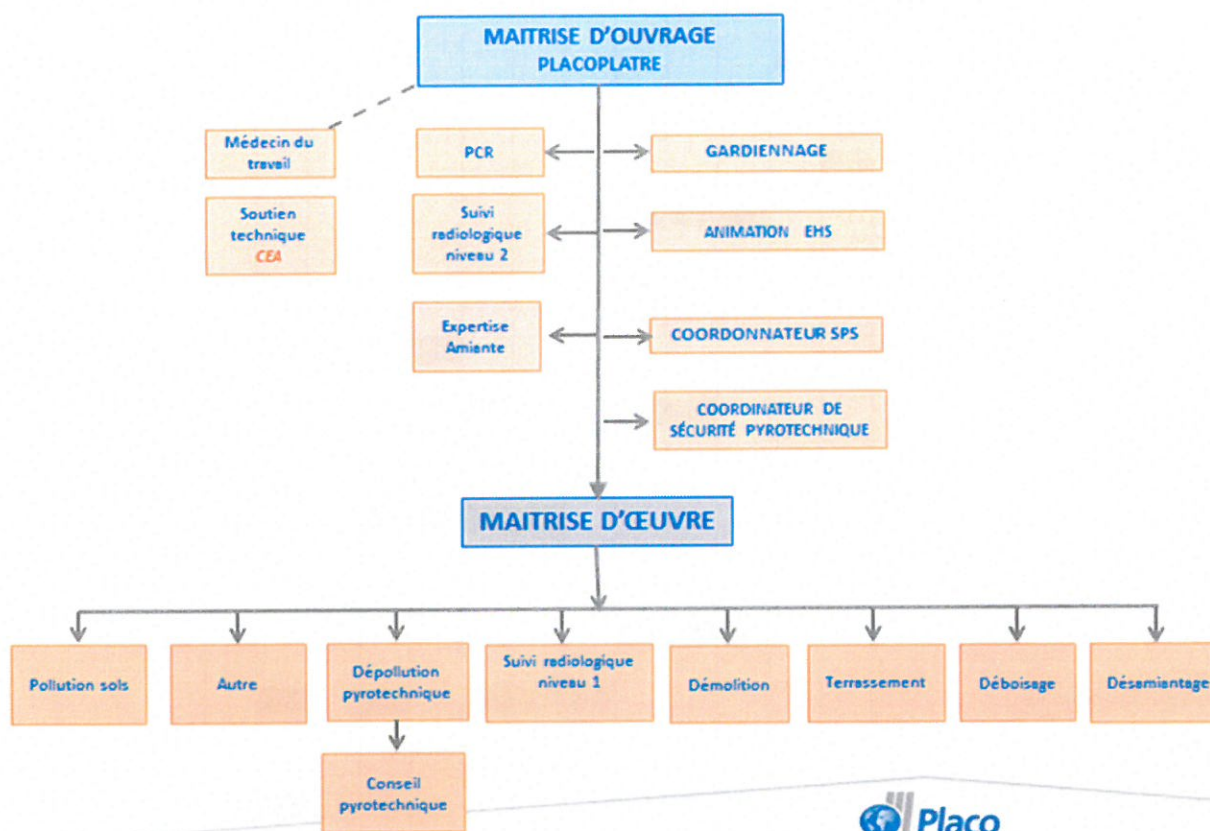


Jean-Luc Marchand
Directeur Industriel et des Carrières

Pages jointes :

- organisation du chantier
- planning prévisionnel des prochains mois

Organigramme du Chantier



ANNEXE 2

